Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- segmente en mots un énoncé de quatre à six mots à l'oral;
- reconnaît, nomme et produit plusieurs phonèmes correspondant aux lettres de l'alphabet (voyelles et consonnes simples);
- reconnaît assez bien des phonèmes très distincts (par exemple, [i], [l], [b]);
- reconnaît assez bien des phonèmes plus rapprochés (par exemple, [f] et [v]; [p] et [b]);
- reconnaît certains phonèmes dans des mots simples :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont on peut allonger les sons [l], [r], [m], [n], [f], [s], [v], [z], [ʒ];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p] et [b], [t] et [d], [k] et [g];
- isole des phonèmes en position initiale, finale et médiane dans des mots entendus;
- fusionne des phonèmes à l'oral pour former des mots de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC) n'excédant pas trois ou quatre phonèmes;
- segmente des mots à l'oral, de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC), n'excédant pas trois ou quatre phonèmes.

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

* La prononciation peut être influencée par une autre langue ou par des particularités régionales.

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
	La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Conscience phonologique, élocution et prosodie	L'élève : • reconnaît, nomme et produit la plupart des phonèmes correspondant aux lettres de l'alphabet avec précision et une automaticité croissante; • isole des phonèmes en position initiale, finale et médiane dans des mots simples et de plus en plus complexes; • segmente en phonèmes des syllabes et des mots entendus à l'oral, de structures syllabiques variées (CV, VC, CVC ou CCV); • prononce les mots avec plus ou moins de justesse, ce qui modifie parfois le sens des énoncés ou nuit au sens du message; • adopte un débit hésitant et ponctué de courtes pauses pendant les prises de parole dans des situations de communication informelles, ou parfois formelles, spontanées ou préparées.	L'élève : • reconnaît, nomme et produit plusieurs phonèmes correspondant aux graphèmes complexes de deux ou de trois lettres (par exemple, *au*, *eau*, *on*, *un*, *ain*, *ein*) avec précision et une automaticité croissante; • fusionne jusqu'à cinq phonèmes à l'oral pour former des mots de structures syllabiques variées de plus en plus complexes; • segmente en phonèmes des syllabes et des mots entendus à l'oral, de structures syllabiques variées de plus en plus complexes; • prononce les mots avec plus de justesse, mais certaines erreurs peuvent encore modifier le sens des énoncés ou nuire à la compréhension du message; • adopte un débit parfois hésitant et davantage ponctué de courtes pauses pendant les prises de parole dans des situations de communication informelles, ou parfois formelles, spontanées ou préparées.	L'élève : • reconnaît, nomme et produit des phonèmes correspondant aux graphèmes plus complexes de deux lettres et plus (par exemple, *es*, *ez*, *ille*, *ouin*, *euille*) avec précision et une automaticité croissante; • prononce les mots adéquatement, selon les attentes de la situation de communication; certaines variations de prononciation pouvant persister, sans nuire au sens du message; • adopte un débit ponctué de pauses au moment opportun et un volume généralement adéquat pendant les prises de parole dans des situations de communication informelles, ou parfois formelles, spontanées ou préparées; • adopte une intonation plus ou moins expressive parfois appropriée à l'intention de communication (par exemple, question, affirmation, exaspération, joie).	L'élève : • prononce les mots adéquatement, selon le contexte de communication, en respectant les liaisons contribuant à la bonne fluidité du message (par exemple, lorsque le déterminant précède un nom commençant par une voyelle, entre l'adjectif et le nom); • adopte un débit ponctué de pauses au moment opportun et un volume adéquat pendant les prises de parole dans des situations de communication informelles, ou parfois formelles, spontanées ou préparées; • adopte une intonation de plus en plus expressive et généralement appropriée à l'intention de communication (par exemple, question, affirmation, exaspération, joie).

	PALIER 1 La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	PALIER 2 La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	PALIER 3 La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	PALIER 4 La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Vocabulaire	L'élève : • comprend le sens de quelques mots de vocabulaire N1 et des consignes courantes lorsque l'interlocutrice ou l'interlocuteur parle lentement et clairement (par exemple, les routines, les activités quotidiennes); • répète ou utilise des expressions courantes liées à ses besoins et d'ordre social (salutations, remerciements, excuses); • utilise des mots de sa langue première ou dominante pour communiquer en français; • utilise fréquemment la communication non verbale pour communiquer (par exemple, l'expression, les gestes et le langage corporel).	L'élève : • comprend le sens de plusieurs mots de vocabulaire N1 et N2 qui se retrouvent fréquemment à l'oral et dans des consignes pour accomplir des tâches scolaires (par exemple, *illustre*, *décris*, *explique*); • utilise souvent des mots de sa langue première ou dominante et la communication non verbale pour s'exprimer en français; • utilise avec un peu d'aisance des mots appropriés pour s'exprimer à l'oral et communiquer ses idées (par exemple, vocabulaire de base lié à ses besoins et d'ordre social, à la vie quotidienne, à ses champs d'intérêt); • utilise dans des contextes appropriés plusieurs expressions liées à ses besoins et d'ordre social (par exemple, salutations, remerciements, excuses) et quelques expressions courantes et figurées (par exemple, « Son visage est rouge comme une tomate. »).	L'élève : • comprend le sens des mots de vocabulaire N1 et N2 qui se retrouvent fréquemment à l'oral et dans des consignes pour accomplir des tâches scolaires (par exemple, *illustre*, *décris*, *explique*); • comprend le sens de plusieurs mots de vocabulaire N3 et ceux appartenant au registre littéraire (par exemple, *bondir* [sauter]) en se référant à des outils tels qu'un référentiel, un glossaire ou un dictionnaire en ligne. • comprend le sens de plusieurs expressions courantes et figurées (par exemple, « Il donne sa langue au chat. »); • utilise au besoin des mots de sa langue première ou dominante et la communication non verbale pour s'exprimer en français; • utilise quelques expressions courantes et figurées de la langue française et dans la francophonie ontarienne; • utilise, avec une certaine précision et aisance, des mots en français pour s'exprimer à l'oral et communiquer ses idées.	L'élève : • comprend un vocabulaire plus varié, lié à des sujets concrets, moins familiers et parfois abstraits; • comprend le sens d'une variété de mots de vocabulaire N3 et ceux d'un registre littéraire (par exemple, *vermeille* [rouge]) en se référant à des outils tels qu'un référentiel, un glossaire ou un dictionnaire en ligne; • utilise, dans des contextes appropriés, un plus grand nombre d'expressions courantes et figurées de la langue française et de la francophonie ontarienne. • utilise de moins en moins des mots de sa langue première ou dominante; • utilise avec de plus en plus de précision et d'aisance des mots en français pour s'exprimer à l'oral et communiquer ses idées.

	PALIER 1 La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	**PALIER 2** La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	**PALIER 3** La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	**PALIER 4** La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Morphologie et syntaxe (grammaire)	L'élève : • comprend le sens de quelques nouveaux mots construits à partir de préfixes parmi les plus courants (par exemple, *re-*, *dé-*, *in-*) ajoutés à une base commune (par exemple, *commencer*, *coupe*, *capable*); • comprend les consignes courantes et les explications simples sur un sujet concret et familier lorsque l'interlocutrice ou l'interlocuteur parle lentement et clairement (par exemple, les routines de classe, les étapes d'un jeu); • produit des énoncés très simples, souvent calqués sur des modèles fournis en classe, pour exprimer ses besoins immédiats, ses émotions ou réagir brièvement à une situation; • produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques fréquentes qui peuvent nuire à la clarté du message (par exemple, le genre des noms, les omissions et les choix erronés du déterminant).	L'élève : • comprend le sens de plusieurs nouveaux mots construits à partir de préfixes parmi les plus courants (par exemple, *re-*, *dé-*, *in-*) ajouté à une base commune (par exemple, *commencer*, *coupe*, *capable*); • comprend le sens de nouveaux mots construits à partir de suffixes parmi les plus courants (par exemple, *-ette*, *-iste*) ajouté à une base commune (par exemple, *maison* [maisonnette], *fleur* [fleuriste]); • comprend les consignes courantes, les explications et les descriptions simples sur un sujet concret et familier; • produit de courts énoncés pour réagir ou exprimer ses besoins, ses sentiments et ses idées; la structure nuit parfois à la clarté du message (par exemple, l'ordre des mots dans la phrase, la position des adjectifs et des verbes); • produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques qui nuisent parfois à la clarté du message (par exemple, le genre des noms, des erreurs de conjugaison de radicaux et de terminaisons verbales).	L'élève : • comprend le sens de mots construits à partir d'une grande variété de préfixes parmi les plus courants (par exemple, *hyper-*, *anti-*, *super-*, *co-*) ajouté à une base commune (par exemple, *content* [hypercontent], *douleur* [antidouleur], *héros* [superhéros], *pilote* [copilote]); • comprend le sens de mots construits à partir d'une grande variété de suffixes (par exemple, *-ment*, *-age*) ajoutés à une base commune (par exemple, *lent*, *feuille*); • comprend les consignes, les explications et les descriptions plus détaillées sur un sujet concret et parfois moins familier; • produit des énoncés un peu plus longs dans lesquels on retrouve davantage d'informations et de précisions (par exemple, à l'aide d'adjectifs, de compléments de phrase); la structure de ces énoncés nuit peu à la clarté du message (par exemple, la position des adjectifs, la place des pronoms); • produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques qui nuisent peu à la clarté du message (par exemple, le genre des noms, des erreurs de conjugaison de radicaux et de terminaisons verbales).	L'élève : • comprend le sens de mots construits à partir d'une grande variété de préfixes courants et moins usuels (par exemple, *pré-*, *uni-*) ajoutés à une base commune (par exemple, *dire* [prédire], *forme* [uniforme]); • comprend le sens de mots construits à partir d'une grande variété de suffixes (par exemple, *-ée*, *-tion*, *-able*) ajoutés à une base commune (par exemple, *soir*, *prépare*, *aime*); • comprend les consignes, les directives, les explications et les descriptions de plus en plus détaillées sur un sujet concret moins familier; • produit des énoncés plus longs et plus complexes dans lesquels on retrouve davantage d'informations et de précisions (par exemple, expansion du nom, conjonctions); la structure de ces énoncés nuit rarement à la clarté du message (par exemple, la position des adjectifs et des adverbes, la place des pronoms); • produit des énoncés comportant des erreurs morphologiques et syntaxiques qui nuisent rarement à la clarté du message (par exemple, le genre des noms, des erreurs de conjugaison de radicaux et de terminaisons verbales, l'utilisation de l'auxiliaire *être* ou *avoir*, le choix de la préposition).

Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- segmente en mots un énoncé de quatre à six mots à l'oral;
- reconnaît, nomme et produit plusieurs phonèmes correspondant aux lettres de l'alphabet (voyelles et consonnes simples);
- reconnaît assez bien des phonèmes très distincts (par exemple, [i], [l], [b]);
- reconnaît assez bien des phonèmes plus rapprochés (par exemple, [f] et [v]; [p] et [b]);
- reconnaît certains phonèmes dans des mots simples :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont on peut allonger les sons [l], [r], [m], [n], [f], [s], [v], [z], [ʒ];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p] et [b], [t] et [d], [k] et [g];
- isole des phonèmes en position initiale, finale et médiane dans des mots entendus;
- fusionne des phonèmes à l'oral pour former des mots de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC) n'excédant pas trois ou quatre phonèmes;
- segmente des mots à l'oral, de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC), n'excédant pas trois ou quatre phonèmes.

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

* La prononciation peut être influencée par une autre langue ou par des particularités régionales.

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
	La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Situations de communication	L'élève : • démontre peu de prise de conscience des différentes intentions d'écoute (par exemple, ne comprend pas toujours ce qui est attendu); • applique un nombre restreint de conventions de prise de parole pour interagir dans différentes situations de communication (par exemple, les formules de politesse usuelles, les façons de prendre la parole).	L'élève : • démontre une certaine prise de conscience des différentes intentions d'écoute (par exemple, pour comprendre une consigne, pour s'informer); • tente d'adopter une position d'écoute (par exemple, regarder son interlocuteur); • applique quelques conventions de prise de parole pour interagir dans différentes situations de communication (par exemple, les formules de politesse usuelles, les façons de prendre la parole, les tours de parole).	L'élève : • tient compte des intentions d'écoute afin de choisir les stratégies appropriées à la situation de communication; • adopte une position d'écoute et d'ouverture généralement appropriée à la situation de communication informelle ou parfois formelle (par exemple, avoir une attention soutenue); • applique de façon généralement appropriée plusieurs conventions de prise de parole pour interagir dans différentes situations de communication (par exemple, les formules de politesse usuelles, les façons de prendre la parole, les tours de parole, les expressions d'accord et de désaccord); • utilise de plus en plus des supports technologiques lors de ses prises de parole en temps réel ou différé (par exemple, des supports visuels tels que des images; des supports audio tels que des enregistrements; des supports audiovisuels tels que des vidéos); • est quelque peu consciente ou conscient de l'effet que pourraient avoir ses paroles sur les autres (par exemple, en tenant compte des différences socioculturelles).	L'élève : • tient davantage compte des intentions d'écoute afin de choisir les stratégies appropriées à la situation de communication; • adopte une position d'écoute et d'ouverture de plus en plus appropriée à la situation de communication informelle ou parfois formelle (par exemple, avoir une attention soutenue, montrer de l'enthousiasme); • applique de façon de plus en plus appropriée plusieurs conventions de prise de parole pour interagir dans différentes situations de communication (par exemple, les formules de politesse usuelles, les façons de prendre la parole, les tours de parole, les expressions d'accord et de désaccord); • utilise des supports technologiques lors de ses prises de parole en temps réel ou différé (par exemple, des supports visuels tels que des images; des supports audio tels que des enregistrements; des supports audiovisuels tels que des vidéos); • est de plus en plus consciente ou conscient de l'effet que pourraient avoir ses paroles sur les autres (par exemple, en tenant compte des différences socioculturelles).

	PALIER 1 La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	PALIER 2 La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	PALIER 3 La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	PALIER 4 La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Organisation du discours	L'élève : • présente ses idées de façon plus ou moins claire et cohérente; • enchaîne très peu ses idées dans des énoncés simples à l'aide de marqueurs de relation; • utilise quelques mots de substitution (par exemple, le pronom *il* ou *elle* en fonction sujet de phrase); • réagit quelque peu au message (par exemple, en exprimant ses idées ou ses émotions).	L'élève : • présente ses idées ou ses informations de façon plus ou moins claire et cohérente en respectant quelque peu le sujet traité, et ce, dans des situations de communication informelles et spontanées; • enchaîne parfois ses idées dans des énoncés lorsqu'elle ou il raconte une histoire, à l'aide de certains des marqueurs de relation les plus usuels (par exemple, *et*, *ou*, *mais*); • emploie certains mots de substitution (par exemple, le pronom *il* ou *elle*); • réagit parfois au message (par exemple, en exprimant ses idées ou ses sentiments).	L'élève : • présente ses idées ou ses informations de façon plus claire et cohérente en respectant de plus en plus le sujet traité, et ce, dans des situations de communication informelles ou parfois formelles, spontanées ou préparées; • enchaîne généralement ses idées dans des énoncés lorsqu'elle ou il relate un événement ou raconte une histoire, à l'aide des marqueurs de relation les plus usuels (par exemple, *et*, *ou*, *mais*, *parce que*); • emploie plusieurs mots de substitution assurant assez bien la reprise et la progression de ses idées (par exemple, des déterminants démonstratifs, des pronoms personnels, des noms ou des groupes nominaux); • emploie les temps verbaux appris en classe de façon plus ou moins appropriée à l'intention de communication (par exemple, le passé composé pour raconter une histoire, le présent de l'indicatif pour décrire un objet ou une personne, le futur proche pour raconter ce qui va se passer); • réagit de plus en plus au message (par exemple, en exprimant ses idées ou ses sentiments).	L'élève : • présente ses idées ou ses informations clairement et de façon généralement cohérente en respectant le sujet traité, et ce, dans des situations de communication informelles ou parfois formelles, spontanées ou préparées; • enchaîne généralement bien ses idées dans des énoncés lorsqu'elle ou il relate un événement, raconte une histoire et explique quelque chose à ses interlocutrices et à ses interlocuteurs, à l'aide des marqueurs de relation les plus usuels (par exemple, *et*, *ou*, *mais*, *parce que*, *car*, *aussi*, *de plus*, *ensuite*); • emploie un plus grand nombre de mots de substitution assurant assez bien la reprise et la progression de ses idées (par exemple, différents types de déterminants, de pronoms, de noms ou de groupes nominaux, de synonymes); • emploie les temps verbaux appris en classe de façon de plus en plus appropriée à l'intention de communication (par exemple, le passé composé pour raconter une histoire, l'impératif présent pour inciter quelqu'un à faire quelque chose, le futur proche pour raconter ce qui va se passer); • réagit au message en exprimant ses idées, ses sentiments et ses opinions.

Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- segmente en mots un énoncé de quatre à six mots à l'oral;
- reconnaît, nomme et produit plusieurs phonèmes correspondant aux lettres de l'alphabet (voyelles et consonnes simples);
- reconnaît assez bien des phonèmes très distincts (par exemple, [i], [l], [b]);
- reconnaît assez bien des phonèmes plus rapprochés (par exemple, [f] et [v]; [p] et [b]);
- reconnaît certains phonèmes dans des mots simples :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont on peut allonger les sons [l], [r], [m], [n], [f], [s], [v], [z], [ʒ];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p] et [b], [t] et [d], [k] et [g];
- isole des phonèmes en position initiale, finale et médiane dans des mots entendus;
- fusionne des phonèmes à l'oral pour former des mots de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC) n'excédant pas trois ou quatre phonèmes;
- segmente des mots à l'oral, de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC), n'excédant pas trois ou quatre phonèmes.

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

* La prononciation peut être influencée par une autre langue ou par des particularités régionales.

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
	La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Cognitif et métacognitif	L'élève : • a recours à un nombre restreint de stratégies d'écoute (par exemple, prendre une position d'écoute); • a recours à un nombre restreint de stratégies de prise de parole (par exemple, utiliser une posture et des gestes appropriés); • a recours à des stratégies plurilingues pour soutenir sa compréhension, son expression et ses interactions (par exemple, faire des liens entre les mots qui se ressemblent dans différentes langues, utiliser un mot connu dans une autre langue pour comprendre un mot nouveau en français, chanter des comptines ou réciter des expressions dans plusieurs langues).	L'élève : • a recours à certaines stratégies d'écoute (par exemple, prendre une position d'écoute, utiliser le langage non verbal pour montrer sa compréhension ou son incompréhension); • a recours à certaines stratégies de prise de parole (par exemple, utiliser une posture et des gestes appropriés, établir un contact avec ses interlocutrices et ses interlocuteurs); • a recours à plusieurs stratégies plurilingues pour soutenir sa compréhension, son expression et ses interactions (par exemple, répéter une consigne dans sa langue avant de réaliser la tâche, comparer des mots de vocabulaire dans différentes langues).	L'élève : • a recours à plusieurs stratégies d'écoute (par exemple, prendre une position d'écoute, répéter ou reformuler ce qui a été dit); • a recours à plusieurs stratégies de prise de parole (par exemple, établir un contact avec ses interlocutrices et ses interlocuteurs, cibler l'intention du message); • a recours à des stratégies plurilingues pour soutenir sa compréhension, son expression et ses interactions (par exemple, identifier des ressemblances entre des structures de phrases dans différentes langues, poser des questions dans sa langue première ou dominante avant de reformuler en français); • identifie certaines incompréhensions et tente parfois de les résoudre en posant des questions de clarification (par exemple, « Je ne comprends pas. Peux-tu répéter? »); • prend de plus en plus conscience de ses erreurs et tente de s'autocorriger (par exemple, remplacer un mot par un autre).	L'élève : • a recours à un plus grand nombre de stratégies d'écoute (par exemple, prendre une position d'écoute, répéter ou reformuler ce qui a été dit, vérifier sa compréhension des propos entendus); • a recours à un plus grand nombre de stratégies de prise de parole (par exemple, cibler l'intention du message, accompagner son message de supports visuels ou sonores); • a recours à un plus grand nombre de stratégies plurilingues pour soutenir sa compréhension, son expression et ses interactions (par exemple, utiliser les congénères et les mots qui se ressemblent, identifier les faux-amis); • identifie certaines incompréhensions et tente de les résoudre en posant des questions de clarification (par exemple, « Je ne comprends pas. Peux-tu répéter? »); • prend conscience de ses erreurs et tente de s'autocorriger (par exemple, remplacer un mot par un autre).

Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- segmente en mots un énoncé de quatre à six mots à l'oral;
- reconnaît, nomme et produit plusieurs phonèmes correspondant aux lettres de l'alphabet (voyelles et consonnes simples);
- reconnaît assez bien des phonèmes très distincts (par exemple, [i], [l], [b]);
- reconnaît assez bien des phonèmes plus rapprochés (par exemple, [f] et [v]; [p] et [b]);
- reconnaît certains phonèmes dans des mots simples :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont on peut allonger les sons [l], [r], [m], [n], [f], [s], [v], [z], [ʒ];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p] et [b], [t] et [d], [k] et [g];
- isole des phonèmes en position initiale, finale et médiane dans des mots entendus;
- fusionne des phonèmes à l'oral pour former des mots de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC) n'excédant pas trois ou quatre phonèmes;
- segmente des mots à l'oral, de structures syllabiques simples (CV, VC, CVC), n'excédant pas trois ou quatre phonèmes.

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

* La prononciation peut être influencée par une autre langue ou par des particularités régionales.

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
	La compréhension et l'expression en français sont en émergence et s'appuient largement sur le contexte, le langage non verbal et la langue première ou dominante. L'élève développe ses connaissances et ses habiletés en conscience phonologique et en phonétique. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	La compréhension et l'expression en français sont en développement et aident l'élève à communiquer dans des situations familières. Elle ou il enrichit son vocabulaire et développe progressivement sa capacité à comprendre des messages simples et à en produire. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	La compréhension et l'expression en français continuent à se développer dans diverses situations de communication. L'élève utilise le français avec davantage d'aisance, de précision et d'autonomie pour comprendre, exprimer ses idées et interagir avec les autres. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	La compréhension et l'expression en français sont habituellement efficaces dans une variété de situations de communication. L'élève utilise le français de façon autonome et de plus en plus spontanée pour comprendre, communiquer ses idées et prendre part aux apprentissages. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Affect par rapport à la langue	L'élève : • démontre un certain intérêt lors des activités d'écoute dans des situations de communication informelles (par exemple, interactions verbales avec ses camarades de classe); • hésite à s'exprimer en français et fait davantage appel à des indices autres que linguistiques pour communiquer (par exemple, expressions du visage, gestes, objets, pictogrammes); • s'appuie fréquemment sur sa langue première ou dominante comme source de sécurité linguistique, affective et culturelle en contexte scolaire.	L'élève : • démontre de l'intérêt et un certain enthousiasme lors des activités d'écoute et de prise de parole dans des situations de communication informelles (par exemple, interactions verbales avec ses camarades de classe); • cherche à s'exprimer en français dans diverses situations; • s'appuie souvent sur sa langue première ou dominante comme source de sécurité linguistique, affective et culturelle.	L'élève : • démontre de plus en plus d'intérêt et d'enthousiasme lors des activités d'écoute et de prise de parole dans des situations de communication informelles et parfois formelles (par exemple, présentations orales); • s'exprime en français avec une certaine aisance dans des situations de communication informelles ou parfois formelles; • s'appuie, au besoin, sur sa langue première ou dominante comme source de sécurité linguistique, affective et culturelle; • aborde avec une certaine confiance les activités de prise de parole spontanée ou préparée; • prend parfois des risques dans des situations de prise de parole spontanée ou préparée (par exemple, les expressions, le nouveau vocabulaire, les temps et les modes verbaux).	L'élève : • démontre de l'intérêt et de l'enthousiasme lors des activités d'écoute et de prise de parole dans des situations de communication informelles ou parfois formelles; • s'exprime en français avec plus d'aisance dans diverses situations de communication; • a recours de manière stratégique à sa langue première ou dominante comme source de sécurité linguistique, affective et culturelle selon le contexte; • aborde avec confiance les activités de prise de parole spontanée ou préparée; • prend des risques dans des situations de prise de parole spontanée ou préparée (par exemple, les expressions, le nouveau vocabulaire, les temps et les modes verbaux); • prend plaisir à découvrir des mots et des expressions de la langue française et de la francophonie ontarienne.